

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
VERE - LEZERT

Séance du 16 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à vingt heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique VERE-LEZERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Annie CARAYON, Présidente du S.M.R.P.

Présents :

Mesdames Annie CARAYON, Emilie BÉZIO, Séverine LO, Flavie PIRON, Emeline VIGROUX
Messieurs, Jean-Marc BALARAN, Didier BONNEFOUS, Max ESCAFFRE, Pascal HEBRARD, Frédéric ORGUEIL, Alain TROUCHE

Absents excusés : Rémy PEZET

Absents :

Date de la convocation : le 07 octobre 2025

Secrétaire de séance : Emilie BÉZIO

Nombres de membres :	En exercice : 12	Présents : 11	Votants : 11
----------------------	------------------	---------------	--------------

D05-16102025 : Modification du tableau des effectifs de la collectivité

La Présidente rappelle ce qui suit,

- Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
- Il appartient donc au conseil syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaire au fonctionnement des services.

La Présidente expose à l'assemblée ce qui suit

- Compte tenu des modifications réalisées depuis la délibération en date du 29 mars 2023, il apparaît nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs
- Compte-tenu de la délibération du 16 octobre 2025 de suppression et création de poste dans la filière administrative,

Le Comité syndical, sur la proposition de La Présidente,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'adaptation des postes de catégorie C ouverts dans les effectifs de la collectivité

VU le code des collectivités territoriales

Après en avoir délibéré,

- Décide de modifier le tableau des effectifs de la catégorie de la collectivité comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	FONCTIONS
Cadre emploi Adjoint administratif : A compter du 01/07/2023 jusqu'au 31/12/2025 - Adjoint Administratif territorial principal 2 ^{ème} classe Catégorie C	12	0.34	1	Secrétariat Gestion personnel, comptabilité et budget

EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	POURVU	
<u>Cadre emploi Adjoint administratif :</u> Du 01/10/2025 au 30/09/2026 - Adjoint Administratif territorial Catégorie C	12	0.34	1	<i>Secrétariat Gestion personnel, comptabilité et budget</i>
<u>Cadre emploi des Adjoints techniques :</u> - Adjoint technique territorial	14.18 25.59 25.81 33.08 25.99 26.78	0.40 0.73 0.74 0.95 0.74 0.76	1 1 1 1 1 1	<i>Agent des écoles</i>

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité Syndical

La Présidente, Annie PEZET – CARAYON

La secrétaire, Emilie BÉZIO

S.M.R.P
VERE - LEZERT
MAIRIE DE CASTANET
81150 CASTANET
Siret : 258 101 823 00015

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission au représentant de l'Etat le
et publication le